



## DE LA PATIENCE À L'INSOUMISSION DU PEUPLE TOGOLAIS : pour une Transition souveraine, pacifique et irréversible

COMMUNIQUÉ DE PRESSE CONJOINT DU 26 JUIN 2025

RÉSEAU DE LA COORDINATION DE LA DIASPORA TOGOLAISE INDEPENDANTE (RCDTI) ET  
COLLECTIF POUR LA VÉRITÉ DES URNES - TOGO - DIASPORA (CVU-TOGO-DIASPORA)

Contact : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) qui transmettra.

### 1. INTRODUCTION : USURPATION DU POUVOIR DU PEUPLE TOGOLAIS

Quand un régime usurpe la souveraineté populaire, le Peuple a le devoir d'enclencher son droit à l'autodétermination. Ce pouvoir, confisqué par une minorité au service d'intérêts étrangers, a trahi le Peuple togolais et la nation tout entière. Il est arrivé par un coup d'État sanglant en 2005, en toute illégalité pour ce qui est du respect de la Constitution de 1992.

Malgré les nombreuses modifications unilatérales, et les 28 vrais « faux » dialogues de réconciliation, le pouvoir s'est transformé en système Gnassingbé pour s'éterniser au pouvoir. L'astuce consistait à ne plus faire d'élection présidentielle obligeant à élire un Président au suffrage universel. Même cette procédure de passage unilatérale et en catimini de la 4<sup>e</sup> République à la 5<sup>e</sup> République au Togo en avril 2024 est entachée d'illégalité.

Une décision de la Cour de justice de la CEDEAO est attendue sur ce point précis suite à la plainte déposée par CVU-Togo-Diaspora et Consorts. Il s'agit de démontrer l'illégalité et l'anticonstitutionnalité de l'Etat Gnassingbé.

### 2. LE PEUPLE TOGOLAIS, OTAGE DU SYSTÈME GNASSINGBÉ

Au-delà du pouvoir Gnassingbé fonctionnant depuis des décennies sur une base illégitime et anticonstitutionnelle, c'est le sort réservé à la grande majorité du Peuple togolais qui n'est plus admissible et occasionne des initiatives spontanées de rejet total du système. En fait, le Peuple togolais est mis sous tutelle forcée dans son propre pays.

Les élections s'apparentent à des contre-vérités des urnes, soit un hold-up institutionnel à l'échelle nationale. Cela a pour conséquence une véritable captation despotique et arbitraire de la volonté collective et des biens communs du Peuple togolais. Cette confiscation de la vérité des urnes quand il ne s'agit souvent que d'une inversion des résultats s'apparente systématiquement à une démocratie falsifiée et travestie.

Sur le terrain, c'est la privation systémique du choix et du libre arbitre citoyen qu'une partie des militaires fonctionnant comme des mercenaires du système Gnassingbé contribue à perpétuer, non sans l'appui de puissances extérieures. De fait, tous les postes décisionnels dans le secteur public, mais de plus en plus dans le secteur privé, font l'objet d'un contrôle, autrement dit un verrouillage centralisé des leviers de décision au profit des intérêts du système pyramidal Gnassingbé.

### 3. IMPOSSIBLE PARALYSIE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE INDÉPENDANTE



Il ne faut donc pas s'étonner que la contrepartie d'un tel système d'abus de pouvoir et d'instrumentalisation du droit conduit à une paralysie orchestrée des contre-pouvoirs. Les contre-pouvoirs indépendants sont en prison, sont morts, sont en exil ou alors finissent par être humiliés ou achetés. L'achat des consciences ne se fait plus à partir d'individus, mais de familles, voire de villages entiers. Des chefs de villages sont parachutés ici et là et font la pluie et le beau-temps, grâce à des distributions d'argent, ce qui transforme une partie importante des populations pauvres, surtout en zones rurales, en délateurs et quémandeurs. De fait, le système Gnassingbé fait perdre la dignité à chaque citoyenne ou citoyen qui tente de rappeler les valeurs qui fondent le contrat social et le respect de l'humain.

Mais, ils sont nombreux, celles et ceux, qui font preuve d'héroïsme tous les jours que Dieu fait, face à ce système violent et arbitraire. Les cas récents du chanteur<sup>1</sup> « Aamron » et du poète<sup>2</sup> « Affectio », embastillés, avec la libération de l'un et pas de l'autre, sans compter toutes celles et tous ceux qui sont encore dans les geôles nauséabonds du pouvoir Gnassingbé, témoignent de la crédibilité de Faure Gnassingbé qui se rend au Vatican pour qu'un Pape l'écoute. A ce niveau de « péchés » contre le Peuple togolais, les possibilités de confessions ne peuvent qu'être publiques et non à huis clos. Seul Dieu peut accorder le pardon de ces péchés-là ! Encore faut-il que Faure Gnassingbé le demande et fasse amende honorable en démissionnant en laissant les forces vives de la Nation organiser la transition !

Les sociétés civiles togolaises indépendantes, y compris celles de la Diaspora, exigent des bilans indépendants de l'action de Faure Gnassingbé. Mais la vérité des comptes publics relève du « tabou » pour le système Gnassingbé. Malgré toutes les tentatives de faire taire la partie du Peuple togolais peu consciente des enjeux, il est devenu impossible de paralyser la société civile indépendante.

#### 4. LA TOXICITÉ D'UNE PRÉDATION ORGANISÉE PAR UN GROUPE CLANIQUE

La démocratie togolaise falsifiée est devenue un vaste système « informatisé » mais sans contrôle de nomination d'affidés et de zélateurs. Le pays n'a plus de voix, ou plutôt la voix qui émane du pays par les dirigeants du système Gnassingbé sonne faux et ne reflète pas la réalité du pays appauvri et inégalitaire. Le Peuple subit un étouffement en règle, ce qui neutralise totalement la souveraineté populaire, ce depuis le coup d'Etat du père Gnassingbé en 1967. C'est ainsi que depuis près de six (6) décennies, le Peuple togolais est pris en otage.

La réalité institutionnalisée est un tableau lugubre d'une prédation organisée par un groupe clanique qui oppresse paradoxalement les populations de son propre groupe clanique. Cela se traduit par :

- le viol de la vérité des urnes et une représentation illégale et anticonstitutionnelle de l'Etat ;
- une asphyxie des libertés, des médias et un étranglement des droits les plus élémentaires ;
- une institutionnalisation de la peur et de la violence ;
- une relégation du Peuple au silence des cimetières.

Tout ceci se perpétue, sous les yeux d'une communauté dite « internationale » qui s'accommode d'un régime qui sert ses intérêts, et gouverne non pas pour le bien commun du Peuple togolais, mais pour un cercle restreint et souvent ésotérique, au service d'intérêts extérieurs. Cette oligarchie locale fonctionne et présente une gouvernance fondée sur la destruction et l'anéantissement de toutes alternatives politiques, économiques et sociales qui iraient contre leurs intérêts bien compris.

Voici le triptyque toxique d'un régime Gnassingbé aux abois qui sait qu'il a perdu le Peuple et pourrait perdre la partie des militaires-mercenaires qui le soutient encore :

- La peur, le mensonge et la ruse comme méthode ;



- la censure comme doctrine ;
- la violence comme réplique à toutes initiatives de contestation pacifique.

Or, lorsqu'on tire sur la liberté, on creuse sa propre chute.

## 5. LE PEUPLE TOGOLAIS EST VIVANT : PRIVILÉGIER LES ACTIONS COLLECTIVES

Tout pouvoir fondé sur la contre-vérité, celles des urnes et des comptes publics en particulier, la falsification du panafricanisme<sup>3</sup> et du vivre-ensemble et de la soumission finit toujours par tomber, paradoxalement à partir de ses propres contradictions et humiliations internes au « club ». Le système Gnassingbé ne fera pas exception même si la course du marathon démocratique est longue et semée d'imprévus.

Mais, le Peuple togolais, patient, est vivant et se lève pour stopper ce qui n'a jamais été acceptable au regard du droit international et des conventions et traités portant sur les droits humains.

L'histoire en marche est en train d'imprimer le destin du système Gnassingbé. Les thuriféraires de ce système ne pourront pas dire à la face du Peuple togolais qu'elles ou ils ne savaient pas. Bref, l'innocence les fuit au point que la justice de l'après-Faure Gnassingbé pourrait trouver les voies et moyens de les rattraper plus rapidement qu'ils ne pourraient penser.

Mais, pour les nombreuses actions unitaires, isolées et non coordonnées des citoyens togolais se cristallisent pour former la vague qui emportera le régime et le système Gnassingbé, il faut absolument que les valeurs éthiques soient respectées et fondent la démarche devant conduire Faure Gnassingbé à comprendre qu'il n'est plus un élément de la solution, mais l'épicentre du problème.

Or, pour vaincre un système dictatorial et un autocrate qui a peur du suffrage universel et surtout d'une certaine malédiction prononcée par Monseigneur Kpodzro selon laquelle il n'y aurait pas d'élection présidentielle au Togo avec un Président qui a usurpé le pouvoir, il faut nécessairement que le peuple togolais vivant, privilégie plus les actions collectives basées plus sur la compétence et la structuration de l'avenir que les histoires qui font diversion et fragilisent la lutte pour la liberté du Peuple togolais.

## 6. LA RUPTURE AVEC L'ARBITRAIRE : METTRE FIN À L'HUMILIATION DU PEUPLE TOGOLAIS

Lorsqu'un régime s'arroge le droit de piétiner la volonté populaire, de falsifier les résultats des urnes, de museler la rue, les médias, et jusqu'à la pensée elle-même, il ne gouverne plus : il usurpe.

Ce pouvoir, désormais aux mains d'un clan retranché, n'œuvre plus pour le Peuple, mais pour ses maîtres étrangers et ses propres privilèges. Il instrumentalise la peur, dresse les citoyens les uns contre les autres, et transforme l'appareil d'État en outil de répression.

Les manifestations sont étouffées, les voix dissidentes traquées, les libertés assassinées. Le contrat social a été brisé, la souveraineté nationale, bradée.

Face à l'arbitraire institutionnalisé, qui peut encore au sein du Peuple togolais refuser la rupture avec un tel système d'humiliation de tout un chacun ? Une minorité qui profite encore, et ce pour un temps court, du système Gnassingbé sans penser à l'avenir de leurs enfants et familles au cours de la période de l'après Faure Gnassingbé !



## 7. LA LÉGITIMITÉ DÉMOCRATIQUE PASSE PAR LA VÉRITÉ DES URNES

Face à la négation flagrante du suffrage universel avec la Constitution de la 5<sup>e</sup> République togolaise, le Peuple togolais assiste à une véritable confiscation unilatérale de la vérité des urnes. Cela s'accompagne de l'instauration d'un climat de répression généralisée contre les libertés fondamentales.

La criminalisation des manifestations pacifiques, l'interdiction arbitraire de tout débat contradictoire, la mise au pas des institutions et l'instrumentalisation des forces de sécurité ne peuvent constituer un mode de gouvernance tolérable.

Pire encore, cette dérive autoritaire s'est doublée d'un repli clanique, favorisant des cercles restreints au détriment de l'intérêt général. Les décisions stratégiques, souvent guidées par des intérêts étrangers opaques, compromettent gravement la souveraineté nationale, le vivre ensemble et la cohésion sociale.

La trahison du contrat social sur lequel reposait la Constitution de 1992, approuvée à 97,7 % par le Peuple togolais n'est rien d'autre que la trahison et l'usurpation de la volonté et l'autodétermination du Peuple dans le choix de ses dirigeants. Or, cette appropriation unilatérale a fait perdre toute légitimité non seulement à Faure Gnassingbé, mais à tout son système et ses zéloteurs. Il est temps de restaurer l'État de droit avec des institutions indépendantes, de rendre la parole au Peuple en offrant des pouvoirs et des contre-pouvoirs aux regroupements de la société civile et d'ouvrir la voie à une transition démocratique inclusive et pacifique.

La légitimité démocratique qui passe par la vérité des urnes ne pourra se faire qu'une fois la page Faure Gnassingbé tournée. A moins que ce dernier choisisse de démissionner, et s'il est courageux, de venir témoigner devant les tribunaux d'un Togo nouveau qui le traitera en respectant les droits de la défense, ce qui n'est pas ce qu'il fait à tous les prisonniers politiques et des combattants de la liberté et des droits humains. Des allégations de torture dans les prisons togolaises « relancent le débat sur la dérive autoritaire du pouvoir<sup>4</sup> ».

Pour l'honneur, pour la justice, pour la paix et l'avenir du Peuple togolais, RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA se joignent à la majorité du Peuple togolais qui demande la démission de tout le système Gnassingbé.

## 8. ENGAGEMENT DU PEUPLE TOGOLAIS SUR DES VALEURS AFRICAINES

Le Peuple togolais, dans sa grande majorité, y compris au sein du système Gnassingbé, reste attaché la Constitution de la 4<sup>e</sup> République.

L'heure est venue de reconstruire le citoyen et la nation togolaise en dehors du système Gnassingbé et ses réseaux de violence et de pouvoir sur la base de la négation des droits humains.

RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA proposent au Peuple togolais de s'approprier les premières mesures incontournables pour une Transition politique pacifique, bienveillante et irréversible. Pour cela, il faudra que chaque citoyenne et citoyen du Togo y compris ceux de la Diaspora, acceptent de s'engager dans un processus de rétablissement de la vérité, de la justice, de la légitimité, du vivre-ensemble et de la solidarité à partir de la richesse créée et redistribuée équitablement.

## 9. LE PRÉSIDENT BIO DE SIERRA LEONE OU L'ÉTHIQUE À LA TÊTE DE LA CEDEAO : UNE CHANCE POUR LE PEUPLE TOGOLAIS



Le Président sierra léonais, Julius Maada Bio, été élu président de la CEDEAO le 22 juin 2025, lors du sommet ordinaire des chefs d'État à Abuja, au Nigeria. Il succède à Bola Ahmed Tinubu, Président du Nigeria, et devient ainsi le 37<sup>e</sup> président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) avec 12 États membres, puisque le Burkina-Faso, le Mali et le Niger ne sont plus membres.

En effet, les trois pays qui ont quitté la CEDEAO ont depuis formé l'Alliance des États du Sahel (AES), une coalition militaire et politique visant à renforcer leur coopération sécuritaire et leur souveraineté régionale. Leur retrait a été annoncé le 28 janvier 2024, dans un communiqué commun, avec effet immédiat<sup>5</sup>. Les principales raisons invoquées sont, entre autres, que :

- les dirigeants de la CEDEAO de l'époque se soient éloigner des idéaux panafricanistes et de ses principes fondateurs ;
- l'organisation régionale est devenue, selon eux, un instrument aux mains de puissances étrangères, au point d'avoir décidé de faire une guerre contre des pays voisins ;
- de nombreux chefs d'Etats sont venus au pouvoir par des coups d'Etat militaires et sanglants et qu'ils n'ont aucune leçon à donner à un Coup d'Etat militaire sans effusion de sang et au service de la souveraineté des peuples de ces pays ; et enfin
- la CEDEAO a échoué à les soutenir dans leur lutte contre le terrorisme, et qu'elle a au contraire imposé des sanctions jugées illégales et inhumaines après les coups d'État militaires dans ces pays.

Aucun retour n'est possible de ces trois pays si un débat approfondi et de nouvelles règles éthiques de respect des principes, des textes et de l'esprit de la communauté régionale ne font pas l'objet d'une renégociation approfondie dans le respect mutuel.

Prenant la direction de la présidence tournante de la CEDEAO, le Président Bio a publiquement réaffirmé son engagement à ne pas briguer un troisième mandat<sup>6</sup>, soulignant son attachement aux principes démocratiques et à l'alternance pacifique. Fort de son passé de militaire devenu chef d'État démocratiquement élu, il incarne une autorité morale crédible pour plaider en faveur du respect des constitutions nationales.

Sa priorité affichée à la CEDEAO est le rétablissement de l'ordre constitutionnel et la lutte contre les dérives autoritaires. Face à des dirigeants comme Faure Gnassingbé, au pouvoir depuis cinq mandats illégaux et anticonstitutionnels, et ayant instauré une 5e République sans suffrage universel direct, le Président Bio pourrait jouer un rôle de médiateur ferme mais diplomatique. Sa capacité à convaincre dépendra de l'unité des autres chefs d'État et de la pression collective de la société civile ouest-africaine.

RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA, une association citoyenne togolaise créée depuis 2010 et basée en Autriche, souhaite transmettre au Président Julius Maada Bio une demande claire et stratégique, en s'appuyant sur son engagement public à ne pas briguer un troisième mandat.

« Monsieur le Président Bio, en tant que dirigeant ouest-africain respectueux de l'alternance démocratique, nous vous appelons à user de votre autorité morale et de votre position à la tête de la CEDEAO pour encourager le retour au suffrage universel direct au Togo, et rappeler à tous les chefs d'État de la région que la légitimité politique repose sur le respect des constitutions et la volonté populaire, en l'espèce la Constitution de 1992.

Nous vous invitons de vous rapprocher de la Cour de Justice de la CEDEAO pour demander la date où cette Cour jugera de l'illégalité et l'anticonstitutionnalité du système et de l'Etat Gnassingbé.

RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA vous invite à transformer nos suggestions et propositions ci-dessous en des actions concrètes que la CEDEAO sous votre présidence tournante pourra entreprendre pour faire respecter la règle



constitutionnelle des deux mandats présidentiels et le retour du suffrage universel direct, autrement dit, la vérité des urnes au Togo, ce de manière pacifique. Pour ce faire, nous proposons que la CEDEAO puisse :

- organiser une mission d'observation, puis de médiation de la CEDEAO au Togo avec la participation en termes de poids décisionnel, de la société civile togolaise y compris la Diaspora afin de stopper les violences faites au Peuple togolais ;
- faire adopter le principe d'une conférence inclusive au lieu et place des « dialogues décriés » tant aux plans national et régional sur la limitation des mandats sans « remise des compteurs à zéro » ;
- planifier une ou plusieurs conférences inclusives sur le Togo avec une représentation équitable de l'Etat togolais, des partis politiques, de la société civile togolaise, de la société civile togolaise dans la Diaspora et des organisations portant des valeurs pour le Peuple togolais ; et enfin
- soutenir financièrement la société civile togolaise dans ses efforts pour préserver les acquis démocratiques de 1992, notamment en offrant les budgets de couverture des missions des représentants éthiques identifiés ».

Le Présidente BIO peut faire pression sur les présidents indisciplinés de la sous-région et redonner du souffle à la vérité des urnes et l'alternance politique et pacifique dans la sous-région.

#### **10. RECOMMANDATIONS DE RCDTI ET DE CVU-TOGO-DIASPORA : LES SEPT (7) PREMIÈRES MESURES DE LA TRANSITION DE L'APRÈS SYSTÈME GNASSINGBÉ**

Conformément aux principes de légalité, de souveraineté populaire et de restauration de l'État de droit, le présent communiqué de RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA énonce les sept premières mesures prioritaires du processus de transition politique de la période Après système Gnassingbé au Togo.

Celles-ci visent à garantir la stabilité institutionnelle, à assurer la continuité des services publics essentiels et à jeter les fondements d'un ordre démocratique qui sera refondé sur la vérité des urnes, la justice, l'inclusion, la solidarité, la vérité des comptes publics, la transparence, une réorganisation de l'économie au service du Peuple togolais et le vivre ensemble.

Il s'agit d'un engagement solennel envers la réhabilitation des droits humains et des libertés fondamentales afin d'asseoir une refondation de la gouvernance fondée sur le principe de rendre des comptes au Peuple et d'obtenir des résultats constatés par le Peuple.

Bien que les sept (7) mesures ne sont pas exhaustives, il est urgent de commencer par :

- 10.1 La libération immédiate de tous les prisonniers politiques, d'opinion et de conscience, arrêt des poursuites contre les manifestants pacifiques ;
- 10.2 Le retour aux valeurs du vivre-ensemble, par la reconnaissance de la diversité, de la dignité de chaque citoyen, et la fin de toute stigmatisation ;
- 10.3 L'établissement d'un consensus au sein de l'armée pour qu'elle soit au service du Peuple et non d'un clan. Le soutien de toute l'armée est indispensable pour garantir une transition pacifique et souveraine.
- 10.4 La dissolution des institutions illégitimes et mise en place d'un organe de transition neutre, représentatif de toutes les composantes sociales, politiques et régionales.
- 10.5 Le retour à la Constitution originelle de 1992, celle du contrat social fondateur, en tant que socle de la légitimité retrouvée, même si celle-ci pourra alors faire l'objet d'ajustements approuvés par le Peuple togolais ;



RESEAU DE LA COORDINATION DE LA  
DIASPORA TOGOLAISE INDEPENDANTE  
(RCDTI)

COLLECTIF POUR LA VERITE DES URNES  
TOGO-DIASPORA  
(CVU-TOGO-DIASPORA)



- 10.6 L'organisation de conférences nationales inclusives et souveraines et sans Faure Gnassingbé, rassemblant toutes les forces vives du pays, pour rédiger et approuver un projet de société commun porté par la majorité, et non imposé par une minorité ;
- 10.7 L'engagement pour une nouvelle gouvernance basée sur la transparence, l'indépendance des pouvoirs, la justice sociale, l'économie de proximité et la souveraineté populaire.

L'opérationnalisation de telles mesures formera les fondations non négociables de l'avenir d'un Togo libéré.

Mais, rien ne pourra se faire sans le Peuple togolais et l'histoire ne jugent celles et ceux qui auront fomenté ou sont devenus complices de l'oppression de tout citoyen togolais, surtout celles et ceux qui auront persisté dans l'abus, pour satisfaire une ventrologie boulimique.

Celle et ceux du Peuple togolais, notamment les jeunes, mais aussi les moins jeunes, tous des citoyens épris de justice et de souveraineté, prions pour une transition pacifique, non sans faire usage du droit à manifester contre un Président Conseil, chef du Gouvernement de la 5<sup>e</sup> République du Togo pour avoir usurpé le droit du Peuple togolais à choisir ses dirigeants. La démission de Faure Gnassingbé et de toute son équipe demeure la voie pacifique.

En cas d'entêtement et de refus, il faut bien comprendre que la patience du Peuple togolais est épuisée et risque de se transformer en colère que seule l'insoumission et la désobéissance civile pourront dynamiser. Or, il ne faudrait pas improviser l'après système Gnassingbé. La transition pacifique, inclusive, bienveillante et souveraine est encore possible.

Le 25 juin 2025.

**La Direction du :**

**Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) et du Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA) en partenariat avec toutes personnalités ou structures de la société civile indépendantes et aux citoyennes et citoyens indépendants.**

**SIGNATAIRES : RCDTI, CVU-TOGO-DIASPORA, PARTENAIRES ET SYMPATHISANTS :**

1. Yves Ekoué AMAÍZO, Dr.
2. Ernesto D'ALMEIDA, Dr.
3. Mathieu D'ALMEIDA
4. Koffi DEKU, Ing.
5. François FABREGAT
6. Kue FORSON
7. Antoine RANDOLPH, Dr.
8. De nombreux CITOYENS (ENNES) ont souhaité ne pas voir leur nom figurer en qualité de signataires, par peur de représailles du système Gnassingbé.

**Contact et Coordination : [info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org) et [rcdti@cvu-togo-diaspora.org](mailto:rcdti@cvu-togo-diaspora.org)**

Note : Toutes les personnalités ou associations qui souhaitent être signataires des textes de RCDTI et CVU-TOGO-DIASPORA peuvent le faire en écrivant par courrier électronique à l'adresse ci-dessous. Ils ou elles auront l'occasion de participer à l'une ou l'autre des téléconférences fondant notre démocratie participative et proposer des solutions dans le cadre du projet de transition politique et du projet de société commun pour l'avenir du Togo.

\*\*\*\*\*

© RCDTI & CVU-TOGO-DIASPORA

[info@cvu-togo-diaspora.org](mailto:info@cvu-togo-diaspora.org)



RESEAU DE LA COORDINATION DE LA  
DIASPORA TOGOLAISE INDEPENDANTE  
(RCDTI)

COLLECTIF POUR LA VERITE DES URNES  
TOGO-DIASPORA  
(CVU-TOGO-DIASPORA)



Réseau de Coordination de la Diaspora Togolaise Indépendante (RCDTI) -----



Collectif pour la Vérité des Urnes-Diaspora Togo (CVU-TOGO-DIASPORA) -----



\*\*\*\*\*

**Mots-clés :** Après Système Gnassingbé – CEDEAO – Conférences inclusives - Constitution togolaise de 1992 – Contrat social - CVU-TOGO-DIASPORA – Désobéissance civile - Insoumission - Patience du Peuple togolais – Président BIO - Prison togolaise - Projet de Transition Politique - 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> République - RCDTI - Suffrage Universel - Togo - Torture

- <sup>1</sup> *Aamron* de son vrai nom Essowè Narcisse Tchala. Il a été arrêté le 26 mai 2025 à son domicile à Lomé, puis interné à l'hôpital psychiatrique de Zébé alors qu'il ne présentait aucun symptôme qui pouvait justifier un tel internement. Sa détention a suscité une vive réaction de la société civile et de l'opposition togolaise. Sans explication du pouvoir, il a finalement été libéré le 21 juin 2025. Rédaction Full News Togo (2025). « Libération d'Aamron : Me Agbodan, son avocat révèle les conditions de sa détention ». In *full-news.tg*. Full News du 23 juin 2025. <https://full-news.tg/aamron-agbodan-avocat-conditions-detention/>
- <sup>2</sup> *Affectio* de son vrai nom Sokpor Honoré Sitsopé. Il a été arrêté le 13 janvier 2025 à Lomé après avoir publié un poème intitulé « Fais ta part », dans lequel il dénonçait l'oppression, l'arbitraire et appelait à la responsabilité citoyenne. Le Pouvoir Gnassingbé a considéré son texte comme un appel à l'insurrection, ce qui a conduit à son incarcération à la prison civile de Lomé. Malgré les demandes de mise en liberté provisoire, la justice togolaise a maintenu *Affectio* en détention. L'indignation parmi les défenseurs des droits humains est toujours à son apogée et son cas est devenu un symbole de la lutte pour la liberté d'expression au Togo. Rédaction Togo Actualité (2025). « Togo : « Fais ta part », le poème qui conduit « Affectio » derrière les barreaux ». In *togoactualite.com*. 16 janvier 2025. Accédé le 24 juin 2025. Voir [https://togoactualite.com/togo-fais-ta-part-le-poeme-qui-conduit-affectio-derriere-les-barreaux/#google\\_vignette](https://togoactualite.com/togo-fais-ta-part-le-poeme-qui-conduit-affectio-derriere-les-barreaux/#google_vignette)
- <sup>3</sup> Apparemment inspiré par l'ex-journaliste de RFI Alain Foka, le panafricanisme du système Gnassingbé a été considéré par les populations et les réseaux sociaux comme une forme d'usurpation et de falsification. La conséquence pour Alain Foka et son entreprise-système « Manssah » est qu'il est devenu indésirable avec des risques pour sa sécurité au Togo. Tchadjobo, S. (2025). « Contraint de quitter RFI sur la pointe des pieds, Alain Foka désormais indésirable au Togo ». In *Liberté Togo*. 23 juin 2025. Lomé, Togo, p. 4.
- <sup>4</sup> Bailly, H. (2025). « Togo : des allégations de torture relancent le débat sur la dérive autoritaire du pouvoir ». In *Afrik.com*. 17 juin 2025. Accédé le 23 juin 2025. Voir <https://www.afrik.com/togo-des-allegations-de-torture-relancent-le-debat-sur-la-derive-autoritaire-du-pouvoir>
- <sup>5</sup> Camara, M. (2024). « Raisons et implications du retrait des pays de l'Alliance des États du Sahel (AES) de la CEDEAO. In *lemafriq.org*. 2 février 2024. Accédé le 23 juin 2025. Voir <https://lemafriq.org/actualites/raisons-et-implications-du-retrait-des-pays-de-lalliance-des-etats-du-sahel-de-la-cedeao/> ; voir aussi <https://major-prepa.com/geopolitique/trois-pays-quittent-cedeao-consequences-region/>
- <sup>6</sup> Bangura, S. (2025). "No Third Term Pursuit: President Bio Clarifies Speculation, Affirms Commitment to Democratic Principles". In *sierraloaded.sl/news*. 07 April, 2025. Accessed on 24 April 2025. Retrieved from [https://sierraloaded.sl/news/third-term-pursuit-president-bio-clarifies/#google\\_vignette](https://sierraloaded.sl/news/third-term-pursuit-president-bio-clarifies/#google_vignette)